



**Procès-verbal
Du Conseil d'Administration
du lundi 29 juin 2026**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	13
Nombre de pouvoirs	2
Nombre de votants	15

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf juin à 18h00, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués le 23 juin 2026, se sont réunis Salle du pôle social à Dreux, sous la présidence de Madame Caroline SIMOES.

Etaient présents :

Caroline SIMOES, Mounir CHAKKAR, Halima TAÏBI, Sabine FRETEY, Hakan YILDIZ, Philippe RIVE, Agnès BRUNET, Marie-Lucie DELAGE, Micheline ESCOURIDO, Annick LE PIVERT, Nadine LEHOUX, Martine SYLENE, Nadine TOUTAIN.

Etaient excusés :

Abdel-Kader GUERZA (pouvoir à Caroline SIMOES), Esra ATSAK, Yasemin ALBAYRAK, Françoise BONNEVALLE (pouvoir à Mounir CHAKKAR).

Le quorum étant atteint, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Cécile CABRITA, Directrice du CCAS.

Le Conseil d'Administration,

Approuve à l'unanimité :

1. L'ordre du jour.

Ratifie à l'unanimité :

2. Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 18 mai 2026.

Prend acte :

3. Du compte-rendu des décisions prises par la Commission Permanente en application de l'article R.123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles,
4. Du rapport annuel sur l'emploi des travailleurs handicapés.

Approuve à l'unanimité :

5. Les tarifs 2026/2027 du conservatoire classé de l'Agglo du Pays de Dreux appliqués aux familles drouaises

Le Conseil sollicite l'ajout d'une mention dans la délibération afin de limiter la prise en charge par le CCAS à 1 activité par enfant.

Le Conseil échange sur la méconnaissance de ce dispositif par les familles, tout en convenant que l'enveloppe allouée doit être contenue. Seules les familles étant déjà inscrites sont informées de la participation du CCAS.

Madame SIMOES indique qu'il est envisagé d'accentuer la communication de ce financement en priorité auprès des bénéficiaires suivis par le CCAS dans le cadre de l'épicerie sociale et du RSA.

6. Les taux de rémunération des agents vacataires : mise à jour
Le Conseil demande qu'il soit précisé qu'il s'agit des surveillants de la Résidence autonomie la Vaumonnaie.
7. La modification d'un acte constitutif d'une régie d'avances et de recettes du Centre Communal d'Action Sociale

Concernant la prise en charge des repas des Administrateurs par le CCAS, le Conseil échange sur ce principe de gratuité et notamment sur l'opportunité que chacun paie son repas.

Il est convenu de laisser cette possibilité de prise en charge et que chacun reste libre de payer son repas.

Madame DELAGE sollicite la communication du calendrier des repas mensuels et des modalités d'inscription. Madame CABRITA communiquera les coordonnées des clubs et le calendrier des repas.

Monsieur CHAKKAR quitte la séance à 18h30.

Le Conseil d'Administration,

Approuve à l'unanimité :

8. La modification d'un acte constitutif d'une régie de recettes et d'avances – Secours d'urgence
9. Le règlement intérieur de la Commission permanente : rectification d'une erreur matérielle
10. La décision modificative n°1 – Budget annexe – Résidence autonomie la Vaumonnaie
11. La réorganisation des temps de travail des surveillantes de la Résidence autonomie la Vaumonnaie
12. Le tableau des emplois : mise à jour
13. La convention de mise à disposition des minibus de la Résidence autonomie la Vaumonnaie au profit des associations drouaises
Madame SIMOES informe qu'un bilan de cette mesure sera fait à N+1 afin d'évaluer la poursuite ou non de la gratuité de cette mise à disposition.
Le Conseil demande que la mise à disposition soit limitée à 1 seule journée du lundi au dimanche de 7h à 21h et que la réservation des minibus soit faite 1 mois avant la date de mise à disposition, auprès du secrétariat de la Résidence. L'article 2 « durée et calendrier de la mise à disposition » de la convention est modifié en ce sens.

14. Communications diverses

Gestion de la canicule

Madame SIMOES adresse ses félicitations et remerciements aux équipes qui se sont mobilisées tout au long de la canicule. Les Administrateurs se joignent à ses félicitations et applaudissent.

L'aide au transport vers les lieux fraîcheur a été un véritable levier d'adhésion et devra être pérennisé dans la procédure du CCAS. Pour cela, il convient d'évaluer les moyens mobilisables des ressources internes déjà sollicitées et des partenariats envisageables (ajustement de la convention avec l'UDPS, Domitys...).

Nombre de personnes accueillies :

Vendredi 26 juin : 5 à la Résidence autonomie la Vaumonnaie

Samedi 27 juin : 4 à la Résidence autonomie la Vaumonnaie

Dimanche 28 juin : 2 à la Résidence autonomie la Vaumonnaie et 2 à la Résidence Domitys

Parmi ces personnes, 3 ont été orientées par l'ODARPA.

L'accueil au sein de la Résidence autonomie la Vaumonnaie a permis de faire découvrir la structure et d'apporter de potentielles demandes d'entrée.

Nous avons également fait profiter à nos résidents des repas non consommés par les cantines scolaires à l'occasion de la soirée du vendredi 26 juin autour du match de football. Les personnes du domicile ont été accompagnées à la mi-temps. Des bons moments passés, les résidents ont apprécié cette démarche ainsi que le repas partagé offert.

Madame DELAGE propose de diffuser l'information sur le dispositif de registre communal au niveau du Foyer de l'amitié.

Le CCAS a passé un contrat avec la Poste pour la distribution de 15 000 courriers d'information des modalités d'inscription au registre communal. Il s'avère que ce boîtage a été partiel et que certaines zones n'ont pas été desservies. La Poste partage ce constat.

Les Administrateurs échangent sur la recherche d'autres moyens de communication :

- Gedia Alerte : non adapté car nécessite une inscription préalable sur Internet, démarche peu accessible pour les seniors.
- Banquet des seniors : un stand du CCAS sera dédié à l'information des seniors et leur inscription au registre communal sera effectuée s'ils le souhaitent.

Octobre rose le 18/10/2026 – Place du Champ de foire

- Course et marche de 5 kms pour les adultes
- Courses de 1 et 2 kms pour les enfants

Le parcours sera le même que l'an dernier.

La séance est levée à 19h46.

La Vice-Présidente du CCAS

Caroline SIMOES



**La secrétaire de séance
Directrice du CCAS**

Cécile CABRITA

